

LES CJC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La consommation d'alcool de votre enfant vous inquiète ? Il existe un lieu près de chez vous pour en parler et faire le point : ce sont les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC).

Du 1er au 21 novembre 2015, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), en relation avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Midelca), met en place une campagne d'information autour des CJC afin de mieux les faire connaître.

Animées par des professionnels des addictions et de l'adolescence, les CJC accueillent gratuitement les jeunes de 12 à 25 ans ou leurs parents pour leur permettre de faire le point sur diverses consommations : alcool, cannabis, tabac, etc. Il existe plus de 400 CJC en France.

Pour en savoir plus ou être aidé, consultez la page dédiée aux CJC ou appelez au **0 980 980 930**, 7j/7 de 8h à 2h (appel anonyme et non surtaxé).

> **A télécharger**

Dépliant CJC (pdf - 619,86 kb)